

Extrait du Registre des Délib Enveyé en préfecture le 05/04/2023 Comité Syndical du 27 Mars Reçu en préfecture le 05/04/2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID: 085-258501634-20230327-DELIB372023-DE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à AUCHAY SUR VENDEE, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents

t présents :	1	TITLU AIDEC
	CU OU ET LUI	TITULAIRES
	CHOLLET Joël	BENET
CC	MOREAU Yannick	DAMVIX
	BORDET Bernard	LE MAZEAU
	ROBIN Noël	LIEZ
VENDÉE SÈVRE AUTIZES	GELOT Jean-Marie	MAILLÉ
	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS
12 / 15	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE
	GUILLON Denis	STE HILAIRE DES LOGES
	HENRIET Christian	ST PIERRE LE VIEUX (suppléant)
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON
	METAIS Antoine	CHAILLÉ LES MARAIS
	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNÉ LES MARAIS
CC	MARQUIS Joseph	LE GUE DE VELLUIRE
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
SUD VENDÉE LITTORAL	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
12 / 14	GUINOT Bertrand	MOREILLES
	GANDRIEAU James	STE PEXINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	BAUDON Geoffroy	LA TAILLÉE (suppléant)
	LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE
	DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS
	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE
	GUIGNARD Gérard	BOURNEAU
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	PETORIN Jean-Pierre	FONTENAY LE COMTE
CC	COUTURIER Jacky	FOUSSAIS PAYRÉ (suppléant)
PAYS FONTENAY	BIENVENU Alain	LE LANGON
VENDÉE	MAROT Roger	LONGEVES
	GUIADEUR Jean-Charles	L'ORBRIE (suppléant)
14 / 22	RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE
	PERAUD François	MONTREUIL (suppléant)
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
	BAUDRY Yves	SÉRIGNÉ
CC	BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS
PAYS DE LA CHATAIGNERAIE	BIRONNEAU Michel	LA CHATAIGNERAIE
05/10	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES
Totaux Délégués présents : 40/64	GOLIVION CHIISUIII	51 W/WORKEL DESTROOLS

Pouvoirs:

			' '
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	àМ	Reçu en préfecture le 05/04/2023
GRELIER Alain	FAYMOREAU	àМ	Publié le OUII FT Pasca ID : 085-258501634-20230327-DELIB372023-DI
CHATAIGNÉ Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M	. POITIIERS Dominique
CHAUSSADAS Claude	PUYRAVAULT	àМ	. BOURNEL Paul
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	àМ	. LEGERON Joël
CAREIL Alain	LOGE FOUGEREUSE	àМ	. BIRONNEAU Michel
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	à M	. GUENION Christian

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Représentés: 07/64

Excusés

	,		
RIDEAUD Daniel	MONTREUIL		
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE		
BOISSEAU Jérémy	CHARRON		
METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE		
GABORIAU Sébastien	ST PIERRE LE VIEUX		
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE		
LUCAS Noëlla	L'ORBRIE		
LAMY Judicaël	LA TAILLEE		
LAMY Judicaël	LA TAILLEE		

Total présents et représentés : 47/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET: PROJET DE CREATION D'UN PONTON SECURISANT AUX GRANDS GRENIERS DELIB N°37 CS DU 27-03-2023

Le port d'attache du BAC « Le Cinq Abbés » se situe à l'Aiguillon la Presqu'ile. Lorsqu'il réalise les travaux d'entretien des estuaires, il est la majorité du temps sur le site de la Pointe aux Herbes, ponton sécurisé depuis août 2022.

Lors d'années sèches comme nous avons pu connaître, les estuaires s'envasent très rapidement et le Cinq Abbés est de plus en plus sollicité sur les estuaires situés à l'Est de la Baie, notamment la Sèvre Niortaise.

A ce jour, il n'y a pas de point d'amarrage sécurisé pour le navire et son équipage sur le secteur du canal du Clain aux Grands Greniers. Le projet de ponton (ci-dessous) a été présenté en séance et deux entreprises ont fait une offre financière avec des montants compris entre 13 000,00 € et 30 000,00 € TTC.



Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID: 085-258501634-20230327-DELIB372023-DE

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité autorise le Pré

- Entamer les procédures sur la nécessité de créer un ponton sécurisé sur l'estuaire du Clain aux Grands Greniers.
- Signer les devis et pièces nécessaires à ces travaux pour un montant de 22 000,00 € TTC maximum.
- D'inscrire le financement au budget du bac dévaseur.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures Pour extrait conforme, LE PRESIDENT, Arnaud CHARPENTIER

#signature#